

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2026 / 0327

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

GARAGE MUNICIPAL
Tél : 04.66.56.25.40
Ré: NA/GFN/LA 2026-02

**Objet : Cession de véhicules de la Communauté Alès Agglomération
pour reprise par un professionnel pour l'année 2026**

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (publiée au J.O. du 12 décembre, p 19703),

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération C2026_01_06 du conseil de communauté du 9 avril 2026 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'état de vétusté de certains véhicules appartenant à la Communauté Alès Agglomération et le coût prohibitif de réparation au regard de leur valeur vénale,

Considérant qu'un marché à procédure adaptée ayant pour objet l'acquisition de véhicules d'occasion a été publié le 9 juin 2026 sur le profil acheteur de la plateforme d'achat public,

Considérant que seule la SASU GMK CARS 30 - 715 chemin de la Plaine - 30340 Salindres a fait une proposition,

Considérant que la SASU GMK CARS 30 a, dans le cadre de ce marché, proposé de reprendre les véhicules vétustes,

Considérant qu'il convient d'acter la cession de ces véhicules à la SASU GMK CARS 30 qui feront l'objet d'une sortie de l'actif du patrimoine,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Il convient de procéder à la cession des véhicules suivants :

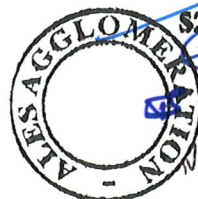
Marque et type de véhicule	N° ordre	Immatriculation et année d'immatriculation	Kilométrage/ heures	Nom et adresse de l'acquéreur	Montant du rachat TTC
RENAULT KANGOO Code Parc C.A2.069	1	CN-916-FD 07/05/2008	145 417 Kms	SASU GMK CARS 30 715 chemin de la Plaine 30340 Salindres	200 €
RENAULT KANGOO Code Parc C.A2.153	2	CP-017-YC 17/01/2013	169 520 Kms	SASU GMK CARS 30 715 chemin de la Plaine 30340 Salindres	200 €
PEUGEOT BIPPER Code Parc C.A2.076	3	AA-338-SH 19/05/2009	160 550 Kms	SASU GMK CARS 30 715 chemin de la Plaine 30340 Salindres	200 €
RENAULT SCENIC Code Parc C.A2.055	4	BK-250-DE 10/03/2011	192 934 Kms	SASU GMK CARS 30 715 chemin de la Plaine 30340 Salindres	200 €

ARTICLE 2 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération et Monsieur le receveur communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le 03 AOUT 2026

Le Président
 Christophe RIVENQ



La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté Alès Agglomération, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R.421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.